

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2192**

Société : **46369**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENTALHA

MD

Date de naissance :

9.9.47

Adresse :

20 RUE D'ARCHER

LARBY

Tél. :

06 15 23 99 68

Total des frais engagés :

572.70

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

02/10/2020

Nom et prénom du malade :

Bentalha Mohamed

Age :

73

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Alphsonde

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

09/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/10/2020	CPA		382	Anesthésiste Réanimateur Ophthalmo Clinique de Casablanca 1, Rue des Pavillons Oasis - Casa Dr. Nadia BENNANI Ophtalmologue 61, Avenue Moulay Hassan 1er Tél : 06.22.20.98.68 / 06.64.77.37.67 Fax : 06.22.20.98.62 - Casablanca
01/10/2020	CS		Acte	
<i>traitement post op GRATUIT</i>				

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le : 02.02.2020

BON DE REGLEMENT

Reçu de M..... Bentalla... M. Mohamed

La somme de : TROIS CENT Dhs
300.00 Dhs

Pour : Consultation pré anesthésique.

Cachet et signature

Dr. Med Adil EL KASRI
Anesthésiste Réanimateur
Ophtalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casablanca
Tél: 0522 25 21 71 (G) - Fax: 0522 25 11 15

Urgence 24/24

05/10/20

Traitements post-opératoires

M. Mme/ Mlle: Mohammed BENTALHA

- ~~15,00~~ 1 boîte de petites compresses stériles
~~26,00~~ 1 rouleau micropore : URGOPORE®
~~39,00~~ 1 boîte de rondelles (pansements blancs) oculaires adhésives pour couvrir l'œil opéré la nuit
~~99,00~~ 1 boîte de PHYSIO® uni doses ou PHYLARMES pour nettoyer l'œil opéré le matin.

◆ Instiller dans l'œil Gauche

- ~~35,70~~ TOBRADEX (1 flacon) : 1 goutte 4
~~58,00~~ INDOCOLLYRE (1 flacon) : 1 goutte



27,70
Prochain RDV au cabinet: mardi 06/10/20 à 10^h00

PHARMACIE LA DOUANE
DR IBRAHIM HIND
63^e rue Goulimia Casablanca
Tél: 05 22 28 21 02

